



L'hiver arrive...les microbes aussi...

Alors prévenons ensemble les épidémies

Gastro-entérites et infections respiratoires

En cas d'épidémie :

- ⊕ Vous serez informés par voie d'affichage à l'accueil de l'établissement.
- ⊕ Renforcez l'hygiène des mains.
- ⊕ Les logements des résidents malades seront signalés par une affiche sur la porte : cela permet de vous informer, pour que vous vous protégiez et que l'équipe applique les précautions indispensables pour limiter la propagation de l'épidémie.

Si vous êtes malades :

- ⊕ Limitez les contacts temporairement.
- ⊕ A défaut, protégez les résidents (en cas d'infection respiratoire, vous pouvez demander un masque à l'équipe infirmière par exemple).

